

ANNEE 2018

**LE CHEMIN DE REVISITATION ET DE REVISION
DE NOTRE REGLE DE VIE**

«Pour cela tout scribe devenu disciple du Règne des cieux est comparable à un maître de maison qui tire de son trésor du neuf et du vieux» (Mt 13,52)

Pour réaliser le «Guide pour la mise en œuvre du XVIII Chapitre Général», pp. 18-19 dans la version italienne, l'année 2018 sera consacré à notre Règle de Vie.

«Transfusion de Mémoire»

«Il est nécessaire de 'faire mémoire', de prendre du recul par rapport au présent, pour écouter la voix de nos ancêtres». Ce sont les paroles du Pape François quand il a reçu le «Prix Charles le Grand 2016» et qu'il a parlé aux leaders de l'Europe en les invitant à faire une "transfusion de mémoire" en vue d'un renouvellement véritable de l'Europe.

Quand la mémoire s'éteint, on perd le sens de l'histoire. Le sens d'appartenance d'une personne à une famille, à un groupe ou à une institution est profondément lié à la mémoire. J'existe tel que je suis parce que d'autres ont existé avant moi et d'autres existeront après moi: «Je suis parce que nous sommes!».

Le processus de la revisitation et de la révision de notre RV a beaucoup à voir avec la mémoire, parce que notre RV est le fruit mûr d'un chemin réalisé, d'une vie vécue, d'une multiplicité de rencontres qui ont vu la participation de personnes, des événements, des échecs et des succès, des rêves et des espérances. Elle est le fruit de nombreuses années de confiance en Dieu qui conduit l'histoire, de donation aux gens de peuples et de races différentes. Elle est le fruit d'un travail d'ensemble, d'une vie de fraternité, dans l'accueil réciproque et dans le pardon et la réconciliation. Elle est un reflet des expériences et de la vie des peuples au milieu desquels les Missionnaires Comboniens ont partagé la soif de justice et de paix, des caractéristiques du Règne de Dieu.

Dans ce livret de 200 pages nous entrons en contact avec la vie de Daniel Comboni et des premiers missionnaires qui étaient partis avec lui, ayant à l'esprit seulement la gloire de Dieu et le salut des âmes. Derrière les paroles coule en filigrane l'histoire de ces missionnaires que le Chapitre Général de 2015 appelle "des paraboles existentielles": il y a l'histoire de nos confrères en chemin vers la reconnaissance de leur sainteté de la part de l'Eglise; il y a l'histoire de nos martyrs, de ceux qui ont versé leur sang et de tous ceux qui dans le silence se sont consommés tout au long des années, en marchant avec humilité au milieu des gens, en se laissant guider par le Dieu de leur vie, en apprenant des langues, des cultures, des religions, en se mettant à l'école des pauvres et en les considérant «leurs maîtres et leurs compagnons»; il y a aussi l'histoire des conflits et des tensions, de la peur et de l'espérance, dans la mort prématurée ou dans la vieillesse, dans le silence de la forêt ou dans le vacarme de la ville, dans le calme de la paix ou dans la rumeur de la guerre, dans la lutte pour la justice et pour un monde de fraternité.

Vision d'avenir: «Je vois un avenir heureux pour l'Afrique» (Comboni)

Si le manque de mémoire est une lacune grave, ne pas voir est aussi grave. Le manque de vision, et pire encore le manque d'une vision de futur, sont des handicaps très graves. Tout en reconnaissant qu'on ne peut pas oublier l'histoire et évaluer la mission vécue, exprimée dans les paroles de notre Règle, qui est «*partie de notre patrimoine le plus authentique*» (AC 2015, n. 49.1), nous sentons la nécessité de faire un pas en avant pour mieux vivre la mission combonienne aujourd'hui.

Quand les membres du CG visitent les provinces et qu'ils voient la consécration et la passion missionnaires des confrères, outre le travail qu'ils réalisent dans beaucoup de frontières missionnaires, ils font l'expérience de la vitalité du charisme combonien. Et cela est un signe beau d'espérance que nous ne pouvons pas cacher. Même si nous reconnaissons nos limites et nos péchés dans les différents services que nous vivons au milieu de tant de peuples du monde, nous sentons plus fort encore l'appel de Dieu de réaliser notre service missionnaire avec une vision nouvelle, une passion renouvelée, une vie de donation sans réserves, à l'exemple du Christ le Bon Pasteur. Nous sentons le désir et l'urgence de partager avec les peuples le

rêve de Comboni, qui a su lire les signes de Dieu et qui a découvert qu'il était arrivé le temps de la grâce que la Providence avait préparé pour appeler les peuples africains au Christ (cf. E 1403, RV 6).

Sur le chemin de la revisitation et de la révision de notre RV nous devons toujours garder à l'esprit ces deux lumières qui guident nos pas: la mission vécue et la mission à vivre aujourd'hui dans les nouveaux aréopages de notre monde.

1. 2018 – Année de la Règle de Vie

Pour réaliser l'inspiration du Chapitre Général 2015, l'année 2018 sera consacré à la «revisitation et à la révision de notre Règle de Vie» (AC '15, 49). Dans ce but, le CG, dans la consulte de mars 2017 a nommé une commission centrale pour la RV et une commission de consultants. Les membres de ces deux commissions se sont rencontrés au début du mois de juillet à Rome, pour étudier ensemble les pas à faire et comment entreprendre ce processus exigeant et long. En effet, même si seulement l'année 2018 sera consacré officiellement à la RV, le processus de révision sera prolongé jusqu'au Chapitre Général de 2021. Ce sera au cours de ce Chapitre que les deux commissions présenteront le résultat du travail réalisé, en proposant aussi des suggestions et des motions concrètes pour la révision du texte de la RV.

La commission nommée pour la célébration de notre RV, en 2013, est arrivée à la conclusion qu'il y avait "une certaine fatigue et désaffection" par rapport à la RV. Cette désaffection semble continuer encore aujourd'hui. Nous nous rendons compte que beaucoup de confrères en connaissent le texte et ses implications superficiellement. D'autres l'utilisent seulement en quelques occasions, pour justifier une position ou revendiquer un droit. D'autres encore sont préoccupés par la nouvelle sensibilité des membres de notre Institut, dont le visage a changé, et ils sentent que certains textes de notre Règle ont besoin d'être revus, même si l'esprit de ses contenus reste valide. On sent non seulement la nécessité de mieux connaître notre RV, mais aussi de réfléchir sur ses contenus et de les approfondir dans un climat de prière. Il est urgent de réfléchir et de vivre les contenus de ce texte fondamental pour la vie des Missionnaires Comboniens, fruit de tant d'années de vie et de travail missionnaire, de beaucoup de peines et de joies de la mission. En effet, notre RV, comme nous l'avons dit plus haut, n'est pas un

document né dans un bureau, mais il exprime la vie de tant de missionnaires qui nous ont précédés. Il est le fruit de la réflexion et des nouveautés du Concile Vatican II, de la réforme du Droit Canon, mais il est essentiellement l'expérience missionnaire vécue et exprimée dans des paroles.

2. La Règle de Vie de 1988

J'aimerais rappeler ('ricordare' – porter au cœur) le chemin réalisé pour arriver au texte actuel de notre RV. Le 22 juin 1979, solennité du Sacré Cœur de Jésus, et jour de l'ouverture du XII Chapitre Général, fut établie officiellement la réunion des deux congrégations comboniennes, FSCJ et MFSC, dans un unique Institut, les Missionnaires Comboniens du Cœur de Jésus, avec le sigle MCCJ. Cet événement a été lu comme une action de l'Esprit Saint qui guide l'histoire sur des chemins merveilleux. Ainsi, un Institut divisé pendant environ 56 ans, depuis 1923, se retrouvait comme une unique famille, en fondant son identité dans la mission, qui est la mission du Cœur de Dieu, sur les traces du grand apôtre de l'Afrique saint Daniel Comboni.

Le nouvel Institut avait besoin d'une nouvelle règle qui guide les pas des missionnaires, et pour cela fut formée une commission pour élaborer la nouvelle RV, en tenant compte en particulier du chemin pluriel de l'Institut combonien, de l'invitation du Vatican II à revenir à la "primigenia inspiratio", et d'autres documents de l'Eglise. Ainsi, comme résultat du travail de la commission et des participants au Chapitre de 1979, est né le premier texte présenté ensuite à la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples et approuvé *ad experimentum* pour une période de 7 ans.

Le Chapitre Général de 1985 a été un moment de vérification du texte de notre Règle de Vie. Le texte a été amélioré en tenant compte des remarques particulières des confrères, du Chapitre même, des indications du nouveau Code de Droit Canon (1983) et des remarques du Saint Siège.

En 1987, année du centenaire des premières professions des Comboniens, on fait des pressions afin que le document puisse être approuvé. Le 3 décembre 1987, célébration de saint François Xavier, patron principal des missions, la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples a approuvé définitivement le texte de la RV tel que nous l'avons aujourd'hui. Par une lettre du 10 juin 1988, fête du Sacré

Cœur de Jésus, le CG présenta aux confrères le nouveau texte: «Nous vous présentons l'édition définitive de notre Règle de Vie, approuvée par la S. Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples avec un décret du 3 décembre 1987... Pour notre Institut et pour chacun de ses membres, la Règle est un document fondamental pour vivre selon notre charisme la consécration à Dieu pour les missions» (lettre du CG, 10.06.1988). En outre, le CG invite tous les confrères à «une lecture et méditation assidues» pour découvrir et assimiler les contenus et les motivations profondes qui nous ramènent à la «primigenia inspiratio».

Une fois approuvée et imprimée la RV en 1988, plusieurs initiatives ont été prises pour nous aider à mieux comprendre la richesse de notre Règle. Quelques-unes d'entre elles n'ont pas porté les fruits espérés. D'autres, par contre, par ex. «Aujourd'hui avec Daniel Comboni – commentaire biblique de la Règle de Vie», nous ont offert la possibilité de mieux comprendre et de vivre avec plus de profondeur notre RV. En 2013, la célébration des 25 ans de la RV a porté le CG à nommer une commission pour réfléchir sur l'importance de la RV dans la vie des Missionnaires Comboniens. Malheureusement, pour différentes raisons, ce travail n'a pas été achevé. Toutefois beaucoup de confrères ont écrit sur différents aspects de la RV, avec des réflexions profondes qui sont disponibles encore aujourd'hui. Celui-ci a été le dernier effort fait au niveau de notre Institut pour nous approcher des eaux rafraichissantes de notre Règle.

30 ans après, en tenant compte de la nouvelle physionomie de notre Institut, les participants du Chapitre de 2015 ont senti encore la nécessité de nous approcher de la Règle, de la connaître, de nous réapproprier de ses contenus pour mieux les vivre et, si cela est nécessaire, pour changer quelques formulations, de manière à les adapter aux temps nouveaux de la mission et de la vie de notre Institut.

3. Propositions de travail de la Commission Centrale

A ce moment, tous les continents ont fait un séminaire de préparation pour lancer le processus de réappropriation de notre RV. Dans quelques continents, beaucoup de provinciaux ont participé à ces séminaires et cela est un beau signe de l'intérêt et de l'engagement pour réaliser ce travail. En effet, outre les confrères choisis pour

animer le processus, les provinciaux sont les premiers responsables qui doivent assurer le déroulement de ce chemin.

3.1 - Le chemin pour 2018

La commission générale pour la RV, dans sa rencontre de juillet 2017, a présenté un itinéraire de programme comme guide qui peut nous aider dans la revisitation et la révision de la RV. Ce programme a déjà été envoyé à tout le monde, à travers les supérieurs des circonscriptions. Nous nous permettons de le présenter de nouveau pour ceux qui peut-être ne le connaissent pas.

3.1.1 Le processus de “revisitation” et de “révision” dans les circonscriptions

Ce processus se développera de janvier 2018 à janvier 2019, en 5 étapes:

Janvier – février 2018: réflexion sur la première partie de la Règle de Vie, «Le Fondateur et l’Institut»;

Mars – avril: réflexion sur la deuxième partie de la Règle de Vie, «L’Institut communion de frères consacrés au service missionnaire»;

Mai – juin: réflexion sur la troisième partie de la Règle de Vie, «Le service missionnaire de l’Institut»;

Juin: rencontre via Skype pour évaluer le travail réalisé sur la base de ce que les circonscriptions auront envoyé à la commission;

Septembre: à l’Intercapitulaire, la Commission Centrale donnera un compte-rendu du travail en cours pour une première évaluation;

Juillet – octobre 2018: réflexion sur la quatrième partie de la Règle de Vie, «Le service de l’autorité dans l’Institut»;

Novembre 2018 – janvier 2019: réflexion sur la cinquième partie de la Règle de Vie, «L’administration des biens de l’Institut».

A la fin de ce travail, à une date à choisir, les deux commissions se rencontreront pour évaluer ensemble tout ce qui a été recueilli et voir comment poursuivre le travail.

3.1.2 Revisitation et révision

a) Revisitation: une relecture de notre Règle de Vie à partir de l’intérieur des contextes historiques, culturels, ecclésiaux et comboniens d’aujourd’hui, pour la comprendre de manière renouvelée et s’en approprier, afin qu’elle puisse continuer à œuvrer comme source de vie, d’identification, de communion fraternelle et de service missionnaire.

b) Révision: tout en faisant “partie de notre patrimoine le plus authentique” (AC 2015, n. 49.1), quelques aspects de notre Règle de vie «ont besoin d’être revus, à la lumière de la situation actuelle de notre Institut, de l’interculturalité, de la nouvelle vision de mission, des documents de l’Eglise et d’une meilleure connaissance de notre Fondateur» (AC 2015, n. 50.1).

3.1.3 Processus d’intériorisation et de personnalisation

Comme méthode pour approcher la RV, la commission a proposé la méthode de la *Lectio Divina*.

a) A un triple niveau: personnel, communautaire et intercommunautaire (circonscriptions).

Cela nous offre la possibilité de situer son contenu dans le temps, de l’intérioriser et de l’approfondir au niveau personnel, de le partager avec les confrères et de faire ensemble le discernement pour revoir le texte et en présenter un autre nouveau, plus adapté au moment présent, si et quand cela est nécessaire.

b) Avec trois passages fondamentaux:

- Lire la Règle de Vie à la lumière de l’histoire de notre Fondateur et de notre Institut, pour percevoir l’expérience que la “lettre” a condensé.

- Méditer la Règle de Vie, afin que l’expérience qu’elle contient entre dans une dynamique d’échange fécond avec notre vécu et avec l’aujourd’hui de la mission.

- Prier la Règle de Vie, afin que la réflexion et le partage sur celle-ci deviennent dialogue avec le Père, conformation à Jésus missionnaire et invocation de l’Esprit pour une communion toujours plus profonde avec Comboni et entre nous et pour la venue du Règne de Dieu.

3.1.4 Matériel pour *Familia Comboniana*

Tout au long de l’année 2018, notre bulletin mensuel *Familia Comboniana* offrira à tous les confrères des réflexions sur la RV, pour accompagner le travail présenté ci-haut au n° 3.1.1. Ce matériel sera préparé dans les continents. La commission centrale demandera à quelques confrères ce service pour notre Institut.

Conclusion: avec les yeux fixés en Jésus, sur Comboni et dans les réalités où nous travaillons

Il est important de rappeler ces trois points névralgiques pour le chemin que nous sommes en train d'entreprendre ensemble (cf. la lettre du CG pour lancer l'année de la RV). Nous ne pouvons pas faire ce chemin sans tenir compte que la naissance de notre Institut est le fruit de la lecture attentive de la réalité africaine, que Comboni avait touché de ses mains lors de sa première expérience africaine; cette réalité lue à la lumière de l'expérience charismatique du 15 septembre 1864 fait éclater en lui le désir de vivre et de mourir pour la cause de l'Afrique (cf. E. 2741-42).

J'aimerais terminer avec l'invitation de la lettre des 79 capitulants présents au Chapitre Général de 1979, écrite pour expliquer l'itinéraire et la signification de la nouvelle Règle de Vie, approuvée *ad experimentum*: qu'avec la grâce de l'Esprit **«nous sachions traduire dans la vie cette Règle que nous avons choisie»**. Il ne s'agit pas tellement de changer notre Règle, mais plutôt de changer notre vie selon l'Esprit qui donne vie à la Règle.

Que ce soit le Seigneur Jésus, par l'intercession de Marie et de saint Daniel Comboni, qui nous accompagne sur ce chemin de notre Institut qui, à la différence des temps où la RV fut élaborée, respire aujourd'hui avec une âme multiculturelle: européenne, africaine, américaine et asiatique. Que nous puissions vraiment cueillir cette richesse multiculturelle qui, loin de nous faire peur et de créer de l'anxiété, peut nous lancer dans les aventures et les surprises de l'Esprit et nous faire grandir ensemble dans notre identité combonienne, dans la qualité de nos relations et dans la prophétie de la mission (AC 2015, 47.3).

P. Jeremias dos Santos Martins